

WIPO/INV/BEI/02/22

ORIGINAL: anglais

DATE: mai2002



OFFICE D'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE



ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**DEUXIÈME FORUM INTER NATIONAL SUR  
LA CRÉATIVITÉ ET LES INVENTIONS – UN AVENIR MEILLEUR  
POUR L'HUMANITÉ AU 21<sup>È</sup> SIÈCLE**

organisé par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec  
l'Office d'État de la Propriété Intellectuelle de la  
République Populaire de Chine (SIPO)

**Beijing, 23 - 25 mai 2002**

CRÉER DES RICHESSES PAR L'INVENTION, L'INNOVATION ET LA CRÉATIVITÉ  
(CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES, ASPECTS HUMANITAIRES,  
EMPLOI, DÉVELOPPEMENT)

ENCOURAGER L'INNOVATION TECHNIQUE, FAVORISER LE TRANSFERT  
DE TECHNOLOGIE ET PROMOUVOIR LE PROGRÈS DE LA SCIENCE,  
DE LA TECHNIQUE, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ

*Document établi par M. Zhang Jing'an, directeur général du Département des règlements et  
des réformes, Ministère de la science et de la technologie, Beijing*

1. Notre époque est caractérisée par une évolution rapide et un fort développement des sciences et des techniques. Cette évolution, dont témoignent les techniques de l'information, la biotechnologie et les nanotechniques, conduit l'humanité vers une nouvelle étape de son développement. Chaque avancée importante dans le domaine des sciences et des techniques a une influence majeure sur la production et la vie des êtres humains. La puissance économique, la qualité de vie d'une puissance nationale dans son ensemble, la concurrence internationale et la position d'un pays ou d'une nation sur la scène politique et économique mondiale dépendent en règle générale du développement et des progrès de la science et de la technique. L'invention, l'innovation technique, le transfert technologique d'applications issues de la recherche sont, aujourd'hui plus que jamais, très prisés par les gouvernements et la société dans son ensemble.

2. Le Gouvernement de la Chine attache toujours une grande importance aux activités de recherche scientifique ainsi qu'à la création et à l'innovation techniques. La Constitution de la Chine dispose que l'État doit encourager le développement de l'écologie, les découvertes scientifiques et les inventions. Après 50 ans de construction et, notamment, plus de 20 ans après la réforme et l'ouverture, la Chine a mis en place un système de recherche scientifique et technologique relativement exhaustif. Elle dispose à l'heure actuelle de plus de 4000 organismes de recherche et développement indépendants, 2500 établissements d'enseignements supérieurs et de recherche scientifique ainsi que 14 000 instituts de développement technologique affiliés à des entreprises. Plus de 900 000 personnes travaillent directement à des activités de recherche et développement. En 2000, les dépenses totales en recherche et développement pour l'ensemble du pays sont élevées à 89,6 milliards de renminbi (RMB), soit 1% du PIB de l'année en question, plaçant ainsi la Chine dans le groupe de tête des pays en développement. Sur les 30 000 découvertes scientifiques et techniques annuelles, 10% sont d'un niveau équivalent à celui du monde développé ou approchant. Les brevets délivrés sont de plus en plus nombreux et dépassaient les 110 000 en 2001. La Chine se place au 8<sup>e</sup> rang mondial en ce qui concerne le nombre de documents publiés par des chercheurs. Le rôle de la science et de la technologie au service du développement économique et social du pays s'est considérablement renforcé du fait des progrès en matière de diffusion des résultats de la recherche scientifique et technique. En 2001, le volume des échanges commerciaux de produits techniques a dépassé 75 milliards RMB; les recettes totales du secteur de l'industrie de haute technologie ont atteint 1200 milliards RMB.

3. Le pays et ses habitants tirent pleinement avantage des inventions et des créations dans les domaines scientifique et technique. Sur le plan agricole, la Chine a cultivé plus de 5000 nouvelles variétés végétales ou espèces hybrides. Sur l'ensemble du pays, le rendement des principales cultures agricoles est de cinq à sept fois supérieur à ce qu'il était. Les progrès techniques, et notamment la mise au point d'une variété de riz hybride, l'utilisation de film plastique à des fins agricoles, la culture du paddy sans irrigation et le repiquage moins dense des plants améliorent nettement le rendement de la céréale et contribuent à résoudre par là même le problème de pénurie alimentaire qui frappe un quart de la population mondiale. La variété de riz hybride cultivée par l'expert universitaire de renom Yuan Longping a permis d'élever le rendement de la céréale à 100 milliards de jing dans les 20 dernières années. L'utilisation de cette variété dans de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique permet de lutter contre la pénurie alimentaire dans le monde.

4. Dans le domaine industriel, la mise en œuvre de programmes scientifiques et techniques concrets a permis de résoudre bon nombre de problèmes majeurs d'ordre technique, d'améliorer les équipements, de diffuser un certain nombre d'applications de pointe et de favoriser la rénovation des structures et l'élaboration de projets clés.

5. En ce qui concerne la recherche hautement technologique, fondée sur les résultats de plusieurs années, bon nombre de réalisations importantes, dotées d'un fort potentiel commercial, ont abouti ou sont en passe d'aboutir sur le plan industriel. On citera notamment les tableaux de contrôle à programmation variée, les ordinateurs hautement performants, les robots industriels, les vaccins, médicaments et matériaux fonctionnels issus de la biogénétique. La modernisation du secteur industriel dans son ensemble est mue par le progrès technique (productique, respect de l'environnement, études sur le génome humain).

6. Le XXI<sup>e</sup> siècle est orienté vers l'innovation scientifique et technique. La Chine a défini deux stratégies fondamentales de développement, à savoir le recours aux sciences et aux techniques pour dynamiser l'innovation et le développement durable. À cet égard, le gouvernement a pris d'importantes initiatives en vue de la dynamisation du pays; dans le cadre de la mise en œuvre du dixième plan quinquennal, les crédits budgétaires alloués à la recherche et développement dans le domaine des techniques de pointe ont doublé par rapport à ce qu'ils étaient au cours des 15 années précédentes. Les programmes porteront notamment sur le développement de la recherche fondamentale ("climbing program"), le soutien (apporté par la Fondation nationale des sciences naturelles) aux scientifiques pour la réalisation de leurs propres projets, la recherche et développement en techniques de pointe (programme 863), le développement de la haute technologie et des industries liées à ces techniques ("Torch program"), la promotion de réalisations scientifiques et techniques majeures ("Spark program"), la réforme technologique, le développement durable dans le cadre du plan d'action de la Chine pour le XXI<sup>e</sup> siècle, etc..

7. Afin de créer un climat et un environnement propices à l'invention et à l'innovation, une conférence sur l'innovation technologique a été organisée au niveau national et la résolution sur le renforcement de l'innovation technologique, le développement des techniques de pointe et l'application industrielle de ces dernières a été adoptée en août 1999. Un système très complet a été mis en place en vue d'encourager l'invention, l'innovation et le transfert technologique. Il porte sur l'ensemble du processus, du stade de l'innovation à celui de l'industrialisation et se caractérise essentiellement par les mesures suivantes:

a) Encourager l'investissement dans la recherche et promouvoir la mise en place d'un système d'innovation technologique axé sur les entreprises. Possibilité pour une entreprise de déduire de ses impôts un certain pourcentage de ses investissements dans la recherche et développement. Possibilité pour un organisme de recherche scientifique, une entreprise ou un établissement d'enseignement supérieur d'être exempté de la taxe sur la valeur ajoutée ou du paiement partiel ou total des droits de douane à l'importation d'instruments et de matériel destinés à la recherche scientifique. Possibilité en outre de déprécier plus rapidement le matériel utilisé pour des projets pilotes. En 1999, le gouvernement a créé la Fondation de la technique et de l'innovation, chargée de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) dans leurs activités de recherche et développement et, à ce titre, celle-ci a alloué un milliard RMB de crédits destinés à des projets d'innovation technique ainsi que deux milliards RMB sous forme de prêts. Il est par ailleurs prévu des réformes et notamment de privatiser des organismes publics chargés de questions scientifiques et techniques ou de fusionner ces organismes avec d'autres entreprises (ou groupes) en vue de favoriser le développement et les applications techniques.

b) Encourager le transfert de technologie pour la mise en place d'applications nouvelles dans les sites de production. Réduire, dès 1985, les dépenses de fonctionnement des organismes publics de science et technologie de manière à les inciter à orienter leurs activités de recherche et de développement en fonction des besoins du marché et, par là même, à servir les entreprises et la société directement. Promouvoir et instituer des marchés technologiques, organiser des transactions dans le domaine des techniques et implanter un réseau commercial spécialisé dans les droits de propriété intellectuelle relatifs à des objets techniques, faisant office de passerelle de coopération entre inventeurs, clients et investisseurs dans le domaine technique. Encourager la participation aux résultats, mettre en place un système d'évaluation des actifs immatériels et prendre des dispositions en vue de la capitalisation. Améliorer le système juridique relatif aux droits de propriété intellectuelle en rendant publiques et en révisant la législation et la réglementation relatives à la protection de ces droits (droit des brevets, législations sur le droit d'auteur, réglementation relative à la protection des logiciels informatiques), qui, en offrant des garanties juridiques efficaces, encouragent les activités d'invention et d'innovation techniques. Exemption de la taxe professionnelle et de l'impôt sur les revenus quant aux recettes tirées des activités dans le domaine des techniques (transfert, développement, consultation, prestations de services).

c) Encourager le personnel scientifique et technique à produire des inventions et à appliquer et mettre en œuvre les résultats en la matière. Le gouvernement a réformé le système national de récompenses scientifique et technique et a amélioré le régime de rémunération du personnel travaillant à des activités scientifiques et techniques et mis en place une politique salariale qui tient compte des principaux facteurs de production du point de vue tant de la technique que de la gestion, de façon à mettre en évidence la valeur créative du personnel technique. Afin de récompenser les personnes et les organismes qui contribuent notablement au progrès des sciences et des techniques et afin de stimuler leur enthousiasme et leur créativité, le conseil d'État institue cinq prix scientifiques et techniques : le prix d'excellence en sciences et techniques, le prix des sciences de la nature, le prix des inventions techniques, le prix des progrès scientifiques et techniques et le prix de la coopération internationale scientifique et technique. Le gouvernement vise à réformer et à adapter les politiques dans ce domaine dans le but d'inverser la tendance qui consiste à accorder de l'importance à la publication de documents, pour, en revanche, encourager les applications concrètes et les demandes de brevet. En cas d'application concrète d'une découverte scientifique ou technique, l'inventeur et le personnel ayant travaillé à cette invention devraient recevoir au moins 20% des recettes découlant des retombées de cette découverte ou au moins 20% du montant auquel a été évalué le transfert technologique. Les membres du personnel technique devraient pouvoir quitter leur emploi et créer leur propre entreprise. Pour motiver certains employés des entreprises utilisant des techniques de pointe en particulier des membres du personnel technique ou du personnel d'encadrement, l'État récompense ceux qui apportent une contribution majeure à l'entreprise en leur attribuant une part de la valeur ajoutée des actifs.

d) Réformer et améliorer le système de gestion des droits de propriété intellectuelle dans le cadre des plans nationaux relatifs aux sciences et techniques. Hormis pour les projets faisant intervenir des intérêts nationaux primordiaux, les droits de propriété intellectuelle concernant des projets mandatés par l'État seront octroyés à l'organisme chargé du projet, l'État se réservant un droit d'utilisation à son gré. La protection au titre des droits de propriété intellectuelle fait partie intégrante de l'ensemble du processus de gestion des projets relevant des divers plans mis en place par l'État et est, à cet égard, un élément et un indicateur d'évaluation important de la mise en œuvre du plan.

e) Encourager le développement des industries de pointe. Au total, 53 zones de développement industriel devraient être créées au niveau national et les entreprises ayant des activités de recherche et développement, de production et d'application techniques seront, à titre d'incitation de la part de l'État, partiellement, voire complètement, exemptées de l'impôt sur les revenus. Les produits de haute technologie comme les logiciels et les circuits intégrés devraient bénéficier d'une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée. Il est prévu de créer des parcs universitaires des sciences et des techniques, des parcs pour les étudiants étrangers, des parcs de spécialités en logiciels, des centres de services axés sur les activités de création et de pépinières d'entreprises de haute technologie, afin d'instaurer un environnement propice à l'innovation et au talent. Il faut stimuler le développement de prestataires de services compétents dans le domaine de l'innovation technique, qui soient notamment aptes à fournir des services consultatifs dans le domaine de l'information technique, à procéder à une évaluation des droits de propriété intellectuelle et spécialisés dans le transfert de technologie. Par ailleurs, des sociétés d'investissement à capital à risque font leur apparition; elles fournissent des capitaux aux entreprises qui font appel à l'innovation technique. Le Gouvernement chinois s'emploie à créer un marché de second niveau pour donner accès aux investisseurs de capitaux une voie de retrait.

8. Mesdames et Messieurs, le respect du savoir, de la science et du talent est une vertu traditionnelle chinoise. Les autorités n'ont cessé d'encourager l'innovation et la protection des inventions. Le climat de stabilité politique et de prospérité que nous connaissons aujourd'hui fait que les milieux scientifiques chinois considèrent comme étant de leur devoir de favoriser la création et d'améliorer la productivité, de leur responsabilité d'œuvrer dans l'optique de la modernisation et de la construction, et comme une vocation de faire en sorte que les êtres humains jouissent des bienfaits de la science et du savoir. Le Gouvernement chinois déploie de gros efforts pour créer des structures et un contexte propices à l'invention, à l'innovation, à la mise en place de programmes d'étude et de travail et à l'adoption de mécanismes, de politiques et d'un cadre favorables à l'émergence de jeunes talents. Il veille aussi à promouvoir l'esprit d'innovation, le désir d'être au premier rang, d'être courageux et tenaces et de ne pas craindre l'échec, encourageant la population à explorer des mondes inconnus et la réalité objective.

9. Promouvoir la science et la technique est une entreprise magnifique à laquelle la Chine et l'humanité toute entière s'emploient. La Chine de temps anciens a connu une civilisation splendide qui reposait sur la diligence et la sagesse. Aujourd'hui, guidée par l'idée stratégique que la science et la technologie sont les principales forces de production, les milieux scientifiques et techniques chinois souhaitent unir leurs efforts à ceux de leurs homologues étrangers et de tous leurs partenaires pour contribuer à faire du XXI<sup>e</sup> siècle un siècle éclatant.